



Dialogue pays sur les nouvelles allocations du Fonds Mondial pour le Burkina Faso sur la période 2021-2023

Rapport de l'atelier

Centre Cardinal Paul ZOUNGRANA, 12-13 mars 2020

Sommaire

1. Préparatifs du Dialogue.....	3
2. Déroulement du dialogue	4
2.1. Profil des participants.....	4
2.2 Cadrage méthodologique et présentations préliminaires.....	4
2.3 Travaux de groupe.....	5
2.4 Plénières.....	6
3. Communiqué final.....	7
3.1 Recommandations à l'endroit du Gouvernement du Burkina Faso et du ministère de la santé.....	7
3.2 . Recommandations à l'endroit du CCM Burkina.....	8
3.3. Recommandations à l'endroit du comité de pilotage pour les demandes de subvention.....	8
4. Prochaines étapes.....	9
5. Annexes.....	10
5.1 Annexe 1 : liste des participants au dialogue.....	10
5.2 Intégralité du Communiqué finale validé.....	17

1. Préparatifs du dialogue

Le CCM Burkina a décidé dans le cadre du processus de mobilisation des nouvelles allocations des ressources du Fonds mondial pour la période 2021-2023, d'organiser un dialogue national pour discuter des priorités d'investissement. Pour organiser ce dialogue, le CCM Burkina a mis en place un comité de pilotage et fait appel à un facilitateur principal.

L'organisation de cet atelier qui était dans l'agenda du CCM Burkina depuis un certain temps, a été concrétisée au mois de Mars 2020 (12 & 13) grâce au soutien financier de GIZ. Le facilitateur principal a été identifié en début Mars 2020 et a démarré son travail le mercredi 04 mars par une réunion de cadrage avec le président du CCM Burkina. Le processus de préparation est résumé dans le tableau ci-dessous

Tableau 1 : Résumé des différentes étapes des préparatifs de l'atelier

Date	Activités	Commentaires
Mercredi 04 Mars 2020	Réunion de cadrage avec le président du CCM sur les attentes du CCM par rapport au dialogue, Transfert au facilitateur principal de l'ensemble de la documentation lui permettant de produire des TDR et un agenda du dialogue	Après la réunion de cadrage, le facilitateur a demandé 2 jours de revue documentaire afin de dégager une méthodologie et un fil conducteur de l'atelier qui soit en cohérence avec les attentes du CCM Burkina, les orientations du Fonds mondial et les besoins réels du pays
Mardi 10 Mars	Validation des TDR et de l'agenda du dialogue par le comité de pilotage mis en place par le CCM Burkina	Cette réunion a également permis de passer en revue le profil des participants et de valider la liste définitive des institutions et personnalités à convier au dialogue pays
Mercredi 11 mars	Dernière réunion de préparation logistique de l'atelier	

2. Déroulement du dialogue

2.1. Profil des participants

L'atelier de dialogue à proprement parlé s'est déroulé en deux jours, les 12 et 13 Mars 2020. Il a réuni près de 200 personnes issues de quatre catégories de participants comme indiqué dans la figure ci-dessous



Figure 1 : catégorie de participants au dialogue pays

2.2. Cadrage méthodologique et présentations préliminaires

📌 **Cadrage méthodologique**

A la suite de la cérémonie d'ouverture ponctuée par trois allocutions (mot de bienvenue du Président du CCM, mot de la représentante résidente de l'OMS et discours d'ouverture par le chargé de mission de madame le ministre de la santé), le facilitateur principal a présenté un cadrage méthodologique de l'atelier. Cette présentation du facilitateur a abordé les objectifs et résultats attendus du dialogue ainsi que les principes directeurs devant guider la conduite de cet atelier. Il a par la suite présenté l'agenda de l'atelier ainsi que les institutions et personnes ressources chargées de la modération des différentes sessions. L'agenda a ensuite été approuvé par l'ensemble des participants.

📌 **Les présentations préliminaires**

Ces présentations ont été assurées par le ministère de la santé et le CCM-Burkina sous la modération de madame la représentante résidente de l'OMS au Burkina. Il s'agit de présentations visant à éclairer les débats dans les travaux de groupes prévus dans ce dialogue. Ces présentations ont porté :

- Sur la couverture sanitaire universelle et la cartographie des financements dans le secteur de la santé au Burkina. Cette présentation a permis de comprendre l'importance stratégique que représentent les financements du Fonds mondial pour le secteur de la santé au Burkina. Avec **27% du volume de financement, le Fonds mondial devient le premier contributeur externe du financement de la santé au Burkina** sur la période 2014-2017, suivi du groupe de la Banque Mondiale (14%) et des Etats Unies (USAID) 12%.
- Trois présentations ont été faites sur les résultats clés et les priorités nationales dans la lutte contre les 3 maladies (VIH, Tuberculose et paludisme) sur la période 2021-2025. Elles ont été complétées par une présentation sur les besoins d'investissements en matière de renforcement du système de santé au Burkina.
- Le CCM Burkina (CTSS et SE/CCMB) ont également présenté respectivement le bilan de la mise en œuvre des subventions du Fonds Mondial de 2002 à 2020 (Les acquis, les leçons apprises et les défis et perspectives, dans les domaines programmatique, GAS, gouvernance, finance, communautaire et partenariat avec l'Etat) et la nouvelle allocation du Fonds Mondial pour la période 2021-2023 mise à la disposition du Burkina Faso.

2.3 Les Travaux de groupe

A la suite de ces présentations et des débats enrichissants qu'elles ont provoqué, le facilitateur principal a présenté les TDRs et les instructions pour les travaux de groupe. Au total, six groupes ont été formés pour réfléchir sur :

- (i) Les engagements de cofinancement de l'état burkinabè sur les trois maladies,
- (ii) Les gaps programmatiques et priorités d'investissement pour la demande de financement TB/VIH,
- (iii) Les gaps programmatiques et priorités d'investissement pour la demande de financement paludisme/renforcement du système de santé,
- (iv) Les approches d'intégration des trois maladies (contraintes et opportunités),
- (v) La résilience du système de santé dans les zones de forte insécurité au Burkina et enfin
- (vi) La gouvernance et la redevabilité dans la gestion des financements du Fonds Mondial.

Il a été mis à la disposition de chaque groupe, plusieurs outils comprenant : les présentations préliminaires ainsi que des documents nationaux et internationaux permettant d'enrichir la réflexion.

2.4 Les plénières

Les plénières ont été organisées le deuxième jour du dialogue (vendredi 13 Mars) et co-facilitées par le directeur pays de ONUSIDA et le chef programme santé et nutrition de l'UNICEF Burkina.

- La première plénière a été organisée autour des priorités de la demande des subventions auprès du Fonds mondiale. Elle a été marquée par la restitution de trois groupes en lien avec les priorités programmatiques pour les deux demandes de subventions ainsi que celle concernant l'intégration des trois maladies. Cette première plénière a permis de discuter des propositions et de les enrichir par les innombrables contributions et de donner des orientations à suivre pour l'élaboration des demandes de financement.
- Une seconde plénière a été organisée sur l'appropriation et la redevabilité dans la gestion des subventions du Fonds mondial. Les présentations des trois autres groupes ont constitué le substrat de base pour ces discussions qui ont abouti à de fortes recommandations pour permettre au pays d'être plus efficace dans la mobilisation des ressources et la mise en œuvre de ces ressources.

L'ensemble de ces discussions a été sanctionnée par un communiqué final ayant fait l'objet d'une validation finale.

3. Le communiqué final

Le communiqué final a adopté trois types de recommandations

3.1 Recommandations à l'endroit du Gouvernement du Burkina Faso et du ministère de la santé

Le tableau suivi résume ces recommandations

Tableau 2 : recommandations au Gouvernement du Burkina Faso

N	Intitulé de la recommandation	Institution responsable	Echéance de mise en œuvre
01	Engager des réformes pour la prise en compte d'une intégration institutionnelle, structurelle et managériale de certains programmes qui présentent de fortes inter relations (VIH/TB / Hépatites / syphilis...) afin de mutualiser les ressources techniques, infrastructurelles et réduire les coûts opérationnels des programmes	Gouvernement (Ministre de la santé)	Fin 2021
02	Relever le niveau d'encrage du CCM Burkina afin de conférer plus d'autorité et d'opportunités à cette institution pour agir efficacement dans la mobilisation des ressources auprès du Fonds mondial et le suivi de la mise en œuvre des subventions du Fonds mondial	Gouvernement (Ministre de la santé avec l'appui des PTFs)	Fin 2021
03	Maintenir et si possible augmenter l'engagement de l'état sur le cofinancement des trois maladies prioritaires pour permettre au Burkina d'être éligible	Gouvernement (Ministre des	Mai 2020

	aux fonds supplémentaires de contrepartie au niveau du Fonds mondial	finances avec l'appui du ministre de la santé	
04	Elaborer et mettre en œuvre avec l'appui des parties prenantes un plan de contingence adressant les principales menaces actuelles du Burkina (crise sécuritaire et humanitaire, épidémies émergentes tel que (COVID-19, EBOLA, Méningites...) qui menacent les acquis constamment les acquis des financements du Fonds mondial au Burkina.	Gouvernement (Ministre de la santé)	Fin 2020
05	Renforcer davantage l'implication du département de la santé dans les processus de dialogue pays et la mise en œuvre effective des décisions issus de ces dialogues sur la priorisation des investissements dans le secteur de la santé	Gouvernement (Ministre de la santé)	Avant Mai
06	Accentuer les initiatives de recherche action pour favoriser la mise à disposition des évidences au profit des programmes et des investissements dans le secteur de la santé	Gouvernement (Ministère de la santé)	Toute la durée des subventions
07	Organiser une concertation nationale sur la gestion des ASBC afin de mieux profiter de l'opportunité offerte sur la mobilisation de ces acteurs de premier plan.	Gouvernement (Ministère de la santé)	Fin 2020

3.2 Recommandations à l'endroit du CCM Burkina

Quatre recommandations ont été formulées au CCM Burkina par les participants au dialogue national et résumées dans le tableau ci-dessous

Tableau 3 : Recommandations formulées au CCM Burkina

N	Intitulé de la recommandation	Institution responsable	Echéance de mise en œuvre
01	Prendre des mesures fortes visant à prévenir les mauvaises pratiques de gestion des ressources à tous les niveaux de la chaîne de mise en œuvre des subventions en s'assurant que tous les outils de gestion et procédures de contrôle sont en place, sont connus et respectés par l'ensemble des acteurs. Ces mesures incluent également le recours à des sanctions disciplinaires et des poursuites judiciaires contre les individus et les institutions qui se sont rendus coupables de mauvaise gestion.	CCM Burkina	Fin 2020
02	Renforcer le rôle du CTSS sur l'appropriation par les parties prenantes de leurs rôles et responsabilités et sur le suivi de la redevabilité des parties prenantes	CCM Burkina	Fin 2020

03	élaborer une feuille de route de mise en œuvre des résultats du Forum national	CCM Burkina	Fin Mars 2020
04	Organiser chaque année un dialogue national sur la mise en œuvre des subventions du Fonds mondial afin de renforcer l'appropriation et la redevabilité et améliorer la performance programmatique et financière de la mise en œuvre de ces subventions	CCM Burkina	Chaque année

3.3 Recommandations ou plutôt directives adressées au comité de pilotage pour les demandes de subvention

Le dialogue a également formulé une série de recommandations/directives au comité en charge de la demande des subventions du Fonds mondial. Ces recommandations sont résumées dans le tableau ci-dessous

Tableau 4 : Recommandations adressées aux comités de rédaction des demandes de financement au Fonds mondial

N	Intitulé de la recommandation	Institution responsable	Echéance de mise en œuvre
01	L'élaboration des requêtes de financement du Fonds mondial doit prendre en compte : les cibles prioritaires des différents programmes et les évidences disponibles au plan nationale et internationale sur les interventions qui produisent les meilleurs impacts en termes de réduction des nouvelles infections et des décès liés aux maladies ciblées. Le choix des investissements prioritaires doit également faire l'objet d'une priorisation rigoureuse afin de s'assurer que les ressources seront affectées aux besoins les plus importants.	Comités de rédaction des demandes de financements	Fin Mai 2020
02	L'intégration programmatique doit être conséquemment prise en compte en orientant les investissements vers la délivrance de paquets de services intégrés et le choix de technologies qui permettent le diagnostic de plusieurs pathologies	Comités de rédaction des demandes de financements	Fin Mai 2020
03	La prise en compte de la situation sécuritaire dans les demandes de financement sont une priorité pour le pays. Les participants recommandent des approches innovatives permettant le maintien de l'offre de service de santé dans les localités à forte insécurité (acheminement des intrants par des canaux sécurisés ou en recourant à des technologies drones, développement des compétences liées au travail en situation difficile, contractualisation avec les communautés dans les zones d'insécurité, possibilité transmission des données numérisées...)	Comités de rédaction des demandes de financements	Fin Mai 2020

04	Au niveau du Renforcement du Système de Santé, les participants recommandent au comité une forte valorisation du rôle des communautés dans une fonction de veille, d'offre de services différenciés et de surveillance communautaire des cas. Ils recommandent en outre le renforcement de la qualité des données à travers l'accélération de l'intégration des plateformes de gestion des données à travers le DHIS2 mais également le renforcement de la chaîne d'approvisionnement pour éviter les ruptures et disponibiliser les produits de santé et de laboratoire jusqu'au niveau communautaire y compris dans les zones à forte insécurité	Comités de rédaction des demandes de financements	Fin Mai 2020
04	Assurer le respect des termes de la feuille de route pour l'élaboration des demandes de financements du Burkina Faso sur la période 2021-2023	Comités de rédaction des demandes de financements	Fin Mai 2020

4. Prochaines étapes

Les étapes suivantes sont immédiatement attendues du CCM Burkina à l'issu de ce dialogue :

- établir une feuille de route pour la mise en œuvre des recommandations issues de ce dialogue pays
- Tenir une réunion de confirmation ou de modification de la répartition des enveloppes maladies attribuées par le Fonds mondial et apporter les éléments de justification en cas de modification de la clé de répartition de l'attribution de ces fonds.
- Mettre en place les comités de rédaction pour les deux demandes de financement : co infection TB/VIH et paludisme/Renforcement du système de santé.
- Mobiliser l'assistance technique pour accompagner le Burkina dans l'élaboration des documents de demande de financement.

5. Annexes

Annexe 1 : Liste des participants au dialogue national

N°	Nom et Prénoms	Structure
1	JOB Sagbohan	ONUSIDA
2	BERNATAS Jean Jacques	Ambassade-France
3	DRABO/NANA Alimata	OMS
4	SOME Jean François	Facilitateur principal
5	SAWADOGO Soumaila	AJFAP/CORAB
6	KABORE Ali	PSSLS-IST
7	KABORE Victor	PADS
8	KABORE Alidou	DS-Pama
9	GAMBA H. Lucien	CHR-FADA
10	SAWADOGO Mamounata	CORAB
11	DAMIBA Boukari	DGAP/DSAS/MS
12	SARIGDA Maurice	PADS
13	KABORE Simon	RAME
14	OUEDRAGO W. Apollinaire	CORAB
15	BAMBARA T. Alain	DS Gayeri
16	YAMEOGO S. Pierre	STCSU M.S.
17	ZIO Babou	CWOSC/BF DES-ICI
18	OUATTARA/TIENDREBEOGO T. Loubababou	CORAB
19	ILBOUDO Issaka	Membre CCM
20	KANZIE Germaine	DS/Kongoussi
21	SOMA N. Dieudonné	DRS-EST
22	TAPSOBA Epiphanie	Jérélan +

23	DAh Ampornan	AVS
24	TRAORE Drissa	APJAD
25	SOME T. Charles	REVS Plus Bobo
26	ZOURE Amadou	Transgendens
27	WAGO Emmanuel	SP/CNLS-EST
28	OUEDRAOGA Adama	REGIPIV
29	HIE Ditiérissé	MTMUSRO
30	GANSORE Noufou	DRS- Sahel
31	KABORE Salifou	ABCS
32	TRAORE Fousseni	REVS Plus Bobo
33	DIALLO Bintou	ESPOCR et Vie Bobo
34	KOUANDA Madi	AVP Ouaga
35	OUEDRAOGO Sombéwendin	AMMIE/OHG
36	BANDE Landry	AAS
37	OUEDRAOGO Romain	AAS
38	ILBOUDO Yacinthe	AFW
39	DA Nab Charles	REVS /RIPOSTE
40	OUEDRAOGO/DRABO Djeneba	Yérelon +
41	KINDA KANTIONO Eugenie	Yerelon +
42	OUEDRAOGO Salifou	PNT
43	ZONGO Y . Jean	IPC/BF
44	PARE Lamou Serge	IPC/BF
45	MOYENGA Laurent	OMS
46	DABIRE/Dembélé Esthelle	DGESS/MS
47	TRAORE Clotilde	Coordination des ONG

48	COULIBALI Sidi	GMSC-PSM
49	KAZONGO Germaine	CCM/BF As Yerelon
50	KABA Issoumaila	Plan International
51	KONKOBO Juliette	ATUJB
52	ILBOUDO T. Estelle	Membre/CCM
53	ZOUNGRANA Issoufou	Membre CCM/CTSS
54	BAZIE Alexis	AIDSETI
55	ZAGARE Athanase	CICDOC
56	ZABA Pousbila	SPCNLS
57	GANAME A. Ally	SP/CNLS
58	PALM Sami	DPFS/DGESS
59	KI/TOE Célestine	SP/CNLS-IST
60	YONLI Christian	SP/CNLS-IST
61	TRAORE Abdoulaziz	Association Alternative Burkina
62	GOLANE Fabrice Wilfried Victoire	ACTI +
63	TINDANO René Paul	CCM
64	ZONGO Sylvie	CCM
65	SOME Jean Clément	REVS Plus
66	KOUDOUGOU Rasmata	AFS/BF
67	TEHEGOHI Serge	RIPOSTE/REVS Plus
68	OUEDRAOGO Adama	IPC/BF
69	SOME/OUEDRAOGO Carole	DS Boulsa
70	SAWADOGO Charles	DLBM/MS
71	DA Sié M.A. Romain	CIDOC

72	BAZIE Justin	DRS-CN
73	KOMPAORE Adama	CORAB
74	ILBOUDO Alidou	URCB/SD
75	YAMEOGO Issaka	URCB/SD
76	DAKIO Thomas	URCB/SD
77	NEBIE A. Sévérine	IES-Femmes
78	KABORE Patto	ASD Paalga/CORAB
79	KOUMARE KIBA Alice	CNTS
80	BASSONON Charles Kizito	CNTS
81	SANOU Pascaline	DCAPS
82	COMBARY Adjima	PNT
83	ILBOUDO T. Pierre	UNICEF
84	MAIGA Masséta	DCAPS
85	KOMBOIGO Agathe	SOLVIE
86	CISSE Ismael	AVP/Projet Riposte
87	ZOUNGRANA Brice Evance	CCM-B
88	SAVADOGO Ida	RAME
89	OAMI Abdramane	DS-Diapaga
90	DEMBELE/TRAORE Augustine	SP/CNLS-IST
91	TIENDREBEOGO George	Consultant
92	TRAORE Yssouf	cour des comptes
93	KABORE Bernard	AJPO
94	BEOGO Claude	CICDOC
95	SANKARA Augustin	KASABATI

96	BANDE Amidou	CCM/B
97	YAMEOGO Ousmane	elu/ AMBF
98	SAM Moussa	CCM/B
99	TRAORE B M Daouda	LAVOIE
100	OUEDRAOGO Frank P	ALAVI
101	BALIMA Léandre	AJVLS
102	SOMDA K Cyrille	Association YERELON Niangoloko
103	BICABA Delphine	CVD
104	OUEDRAOGO Pauline	ALAVI
105	KARAMA Korotoumou	ACRSD
106	SAVADOGO Souleymane	REVS PLUS
107	OBIANA Francis	REVS PLUS
108	YARO G Jacob	URCB/SD
109	DEME Augustin	URCB/SD
110	ABOUGA A O Hermann	CCM/CTSS
111	FOFANA Seydou	CCM/CTSS
112	NARE Alphonse	cour des comptes
113	NIKIEMA P Paul	cour des comptes
114	KYEDREBEOGO Charles le bon	membre CCM
115	DRABO Manessour	SE/CCM
116	SAWADOGO Soumaila	membre CCM
117	BARRO/YAMEOGO S Raphael	CORAB
118	YEHOUN L Gustave	ST/ATD
119	BAMBARA Z M Ignace	KASABATI

120	CHODATON Nathalie	AIDSET
121	BANCE Olga	REVS PLUS
122	SAWADOGO T Gérard	CORAB/PAMAC
123	ILBOUDO Claudine	COCOFA
124	KIENTAGA Youssoupe	URCB/SD
125	OUEDRAOGO Guibrina	URCB/SD
126	SOME K Victor Ghislain	REVS PLUS/membre du CCM
127	NOMBRE Yacouba	PNLP
128	SANDWIDI Jean Pascal	PNLP
129	OUEDRAOG Madi	AZET
130	KINI Siaka	DRS HBS
131	SAWADOGO Geoffroy	ALAVI/CCM B
132	KABORE Boureima	IPC/BF
133	THIOMBIANO Boureima	CICDOC
134	THIOMBIANO Joceline Y T	MESRSI
135	ZONGO Gilbert	asso. Song taaba
136	BAMBARA Aboubakar	ONUSIDA
137	DOMO Yacouba	CPFM/SSP
138	OUEDRAOGO Abdoulkarim	PADS-MS
139	NEYA B Joseph	ONG PROGETTOMONDO
140	BELEM T Boukary	ONG PROGETTOMONDO
141	KOUSSOUBE Damien	PADS-MS
142	SIDIBE Souleymane	ONUSIDA
143	FOFANA Mohamed	AVP/Projet Riposte

144	BANDE Arba	ASBC, Saponé
145	COMPAORE Sidiki	ASBC Kombissiri
146	COMPAORE Aloys	ASBC Ziniaré
147	SAWADOGO Tasséré	ASBC Boussouma
148	ZOUNGRANA Salfo	ASBC Ziniaré
149	GANGO Ireine	ASBC Boussouna
150	CONOMBO Micheline	ASBC Kombissiri
151	SAWADOGO Sibiri	ASBC Dibilou
152	OUEDRAOGO Namsiguian	ASBC Kiemna
153	DOAMBA Kuilga	ASBC Saponé

Annexe 2 : Communiqué final

Atelier consultatif pays sur les nouvelles allocations du Fonds Mondial pour le Burkina Faso sur la période 2021-2023, Centre Cardinal Paul ZOUNGRANA, 12-13 mars 2020 COMMUNIQUE FINAL



1. L'Instance nationale de coordination des subventions du Fonds Mondial (CCM) a organisé un Forum consultatif national à Ouagadougou, Chef-lieu de la Région du Centre, du 12 au 13 mars 2020.
2. Le Forum qui entrait dans le cadre du dialogue pays, devait préparer la suite du processus d'élaboration des demandes de financements du Fonds Mondial pour le Burkina Faso sur la période 2021-2023.
3. L'objectif visé par le Forum était de « Définir avec l'ensemble des parties prenantes, les investissements prioritaires pour une utilisation efficace et efficiente des ressources allouées par le Fonds Mondial au Burkina Faso, dans un contexte où le pays a fortement exprimé sa volonté d'assurer une couverture sanitaire universelle y compris dans les régions où l'insécurité menace fortement l'accès des populations aux services de santé ».
4. Le Forum qui se voulait participatif et inclusif a effectivement regroupé les membres des secteurs composant le CCM (société civile, secteur public, PTF), des représentants des institutions nationales, des bénéficiaires des subventions et autres acteurs de mise en œuvre, les populations clés, les partenaires au développement et des personnes ressources.
5. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Madame le Ministre de la santé, représenté par son chargé de missions, le Dr Narcisse NARE.
6. Le Forum a bénéficié de l'appui technique :
 - de Madame Alimata Jeanne DIARRA/NAMA, Représentante Résidente de l'OMS au Burkina
 - de Monsieur Koungno Jean François SOME, Facilitateur Principal.
7. Parmi les institutions et partenaires techniques au développement présents, on pouvait compter les représentants de la Cours des Comptes du Burkina, l'ONUSIDA, l'Ambassade de France au Burkina Faso, l'UNICEF, la Coordination des ONG, Plan International.
8. Le Facilitateur principal a introduit le Forum par une présentation sur les objectifs, la méthodologie et les résultats attendus du dialogue.

9. L'état de la mise en œuvre des subventions du Fonds Mondial de 2002 à 2020 a été fait sous l'angle du bilan, des acquis, les leçons apprises et les défis et perspectives, dans les domaines programmatique, GAS, gouvernance, finance, communautaire et partenariat avec l'Etat.
10. La nouvelle allocation du Fonds Mondial pour la période 2021-2023 a été présentée à travers la lettre d'allocation par laquelle, le Fonds Mondial met à la disposition du Burkina Faso, une enveloppe globale de 205 119 153 euros.
11. Deux sujets ont été abordés par les représentants du Ministère de la santé, il s'agit de l'état actuelle de la mise en œuvre de la Couverture sanitaire universelle au Burkina Faso, les défis et perspectives et le Renforcement du système de santé, état des lieux et priorités.
12. Les Programmes de lutte contre le paludisme, la tuberculose et le VIH ont tour à tour présenté les nouveaux plans et cadres stratégiques en élaboration pour la période 2021-2025.
13. Des thèmes ont été abordés en travaux de groupes portant sur la mobilisation des fonds de contrepartie nationale, les Gap et priorités programmatiques concernant les trois maladies à prendre en compte dans le financement du FM, les opportunités et contraintes pour une intégration des trois maladies, la résilience du système de santé face aux défis sécuritaires et la gouvernance et la redevabilité dans la gestion des financements du Fonds Mondial.
14. Les participants ont travaillé dans un esprit d'engagement total et une détermination à accompagner le CCM dans le processus d'élaboration des nouvelles allocations pour le nouveau cycle 2021-2023.
15. Ils ont également fait des propositions dans le sens de renforcer la lutte contre les trois maladies, assurer le respect des engagements de l'Etat, assainir la gestion des subventions et assurer un renforcement effectif du système de santé et du système communautaire dans le contexte actuel de notre pays.
16. Le Forum, à l'unanimité, a salué la contribution exemplaire des acteurs communautaires dans la mise en œuvre des subventions du Fonds Mondial d'une manière générale et dans la lutte contre les trois maladies en particulier.
17. Au terme des deux jours de dialogue, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

A l'endroit du Gouvernement

Au regard du contexte national et international marqué par une rareté des sources de financement pour la santé et au regard de la nécessité d'améliorer l'efficacité, l'efficience des programmes de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme, les participants au dialogue pays recommandent au Gouvernement du Burkina :

- 1) D'engager des réformes pour la prise en compte d'une intégration institutionnelle, structurelle et managériale de certains programmes qui présentent de fortes inter relations (VIH/TB / Hépatites / syphilis...) afin de mutualiser les ressources techniques, infrastructurelles et réduire les coûts opérationnels des programmes
- 2) De relever le niveau d'encrage du CCM Burkina afin de conférer plus d'autorité et d'opportunités à cette institution pour agir efficacement dans la mobilisation des ressources auprès du Fonds mondial et le suivi de la mise en œuvre des subventions dans l'intérêt d'un système résilient et pérenne pour la santé
- 3) De maintenir voir d'augmenter l'engagement de l'état sur le cofinancement des trois maladies prioritaires pour permettre au Burkina d'être éligible aux fonds supplémentaires de contrepartie au niveau du Fonds mondial

- 4) D'élaborer et mettre en œuvre avec l'appui des parties prenantes un plan de contingence adressant les principales menaces actuelles du Burkina (crise sécuritaire et humanitaire, épidémies émergentes tel que (COVID-19, EBOLA, Meningites...) qui menacent les acquis durablement acquis avec les financements du Fonds mondial.

A l'endroit du Ministère de la santé

- 1) De renforcer davantage l'implication du département de la santé dans les processus de dialogue pays et la mise en œuvre effective des décisions issus de ces dialogues sur la priorisation des investissements dans le secteur de la santé.
- 2) D'accentuer les initiatives de recherche action pour favoriser la mise à disposition des évidences au profit des programmes et des investissements dans le secteur de la santé
- 3) D'organiser une concertation nationale sur la gestion des ASBC afin de mieux profiter de l'opportunité offerte sur la mobilisation de ces acteurs de premier plan.

A l'endroit du CCM-B

Le Burkina Faso mobilise des ressources importantes au niveau du Fonds mondial pour la santé. La mobilisation de ces ressources et leur gestion efficaces constituent des défis importants.

Les participants au dialogue après des échanges nourris recommandent ce qui suit :

- 1) La prise de mesures fortes visant à prévenir les mauvaises pratiques de gestion des ressources à tous les niveaux de la chaîne de mise en œuvre des subventions en s'assurant que tous les outils de gestion et procédures de contrôle sont en place, sont connus et respectés par l'ensemble des acteurs. Ces mesures incluent également le recours à des sanctions disciplinaires et des poursuites judiciaires contre les individus et les institutions qui se sont rendus coupables de mauvaise gestion.
- 2) Le renforcement du rôle du CTSS sur l'appropriation par les parties prenantes de leurs rôles et responsabilités et sur le suivi de la redevabilité des parties prenantes
- 3) L'élaboration d'une feuille de route de mise en œuvre des résultats du Forum national
- 4) L'organisation annuelle d'un dialogue national sur la mise en œuvre des subventions du Fonds mondial afin de renforcer l'appropriation et la redevabilité et améliorer la performance programmatique et financière de la mise en œuvre de ces subventions.

A l'endroit du Comité de pilotage

A la lumière des échanges et débats du Forum, les participants ont manifesté un grand intérêt sur l'opportunité qu'offre ces ressources pour innover à travers des propositions ambitieuses et développer une approche intégrée pour donner au système de soins du Burkina sa capacité à délivrer les paquets de service adaptés aux besoins des populations. Les échanges ont également souligné le rôle incontournable de la société civile et des acteurs communautaires qui permettent de parcourir le dernier km et d'apporter des services différenciés aux populations en fonction de leurs besoins. En tenant donc compte de ces questions débattues, les participants au dialogue recommandent ce qui suit :

- 1) L'élaboration des requêtes de financement du Fonds mondial doit prendre en compte : les cibles prioritaires des différents programmes et les évidences disponibles au plan nationale et internationale sur les interventions qui produisent les meilleurs impacts en termes de réduction des nouvelles infections et des décès liés aux maladies ciblées. Le choix des investissements prioritaires doit également faire l'objet d'une priorisation rigoureuse afin de s'assurer que les ressources seront affectées aux besoins les plus importants.

- 2) L'intégration programmatique doit être conséquemment prise en compte en orientant les investissements vers la délivrance de paquets de services intégrés et le choix de technologies qui permettent le diagnostic de plusieurs pathologies.
- 3) La prise en compte de la situation sécuritaire dans les demandes de financement sont une priorité pour le pays. Les participants recommandent des approches innovantes permettant le maintien de l'offre de service de santé dans les localités à forte insécurité (acheminement des intrants par des canaux sécurisés ou en recourant à des technologies drones, développement des compétences liées au travail en situation difficile, contractualisation avec les communautés dans les zones d'insécurité, possibilité transmission des données numérisées...)
- 4) Au niveau du Renforcement du Système de Santé, les participants recommandent au comité une forte valorisation du rôle des communautés dans une fonction de veille, d'offre de services différenciés et de surveillance communautaire des cas. Ils recommandent en outre le renforcement de la qualité des données à travers l'accélération de l'intégration des plateformes de gestion des données à travers le DHIS2 mais également le renforcement de la chaîne d'approvisionnement pour éviter les ruptures et disponibiliser les produits de santé et de laboratoire jusqu'au niveau communautaire y compris dans les zones à forte insécurité.
- 5) Assurer le respect des termes de la feuille de route pour l'élaboration des demandes de financements du Burkina Faso sur la période 2021-2023

A l'endroit des partenaires techniques et financiers

Les participants au dialogue pays recommandent :

- D'accompagner le CCM-B pour assurer la mise en œuvre du Plan d'opérationnalisation de la feuille de route pour l'élaboration des demandes de financements du Burkina Faso sur la période 2021-2023
 - D'accompagner les initiatives de recherche action pour favoriser la mise à disposition des évidences au profit des programmes de santé
 - D'appuyer CCM-Burkina dans le plaidoyer en vue d'une révision de son ancrage institutionnel
18. Les participants ont pris l'engagement de travailler à une mobilisation effective des nouvelles subventions et à soutenir le CCM-Burkina dans toutes ses actions.
 19. Les participants ont par ailleurs remercié les autorités sanitaires et toutes les institutions nationales pour leur implication au dialogue pays.
 20. Aux responsables du Centre Cardinal Paul ZOUNGRANA, ils ont dit leur reconnaissance pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité qui leur ont été réservés.
 21. Les participants ont également remercié chaleureusement les partenaires, notamment GIZ-Back Santé, qui ont accompagné le CCM-Burkina pour l'organisation du Dialogue pays.
 22. Ils ont exprimé leur sincère gratitude au Président du CCM et à son équipe de gestion pour l'organisation réussie du Forum consultatif national qui a rempli pleinement l'objectif de poursuite du dialogue pays en vue de préparer la rédaction des nouvelles demandes de financements du Burkina Faso

Fait à Ouagadougou, le 13 mars 2020 - Les participants